



Assemblée générale

Distr. générale
22 octobre 1997
Français
Original : anglais

Cinquante-deuxième session
Point 93 de l'ordre du jour

Moyens d'étude et de formation offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes

Rapport du Secrétaire général

Additif

1. Depuis la publication des documents A/52/388 et Add. 1, des renseignements supplémentaires ont été communiqués par le Gouvernement britannique.

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

2. Dans une note verbale datée du 10 octobre 1997, le Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Secrétaire général, qu'au cours de l'exercice 1996-1997, le Royaume-Uni avait accordé au total 51 bourses à des étudiants originaires de territoires sous administration britannique, à savoir : Anguilla (2); Bermudes (21); îles Caïmanes (12); îles Vierges britanniques (1); Montserrat (3); Sainte-Hélène (11); et îles Turques et Caïques (1).